

MIKOŁAJ NKOLLO

Université Adam Mickiewicz, Poznań

## LES PRINCIPES DE LA DESCRIPTION SYNTAGMATIQUE DES CONSTRUCTIONS FONDÉES SUR LA PRÉSENCE DES EXPRESSIONS SYMÉTRIQUES

Abstract. Nkollo Mikołaj, *Les principes de la description syntagmatique des constructions fondées sur la présence des expressions symétriques* [Syntactic modeling of sentences based on symmetric expressions – fundamental methodological assumptions]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXIV: 2007, pp. 83-99. ISBN 978-83-232174-7-3, ISSN 0137-2475.

Structural modeling of sentences based on symmetric expressions has to be designed so as to take into account the diversity of syntactic functions covered by this class of language signs. It implies taking into consideration particular features of symmetric predicates depending on the part of speech they represent. Fundamental methodological assumptions of this approach are to be sought in so-called "semantically based grammar".

La description des modèles syntagmatiques imposés aux phrases d'une langue naturelle par la présence des expressions symétriques demande qu'on explique d'abord en quoi consiste la faculté de constituer des structures syntaxiques complexes. La vocation primaire de cette classe de signes est de nommer une relation binaire (une certaine dépendance entre deux objets, deux événements, etc.). Les propriétés sémantiques des expressions symétriques – l'aptitude à nommer une relation dont les participants font exactement la même chose (Beck, 1999: 63), le statut chronologique particulier des situations qu'elles désignent (Nkollo, 2005: 73-74), le caractère distributif de la prédication qu'elles font (Sternefeld, 1998: 314), la spécificité des contraintes sémantiques imposées à des éléments nominaux accompagnants (König, 2005: 7) – concourent à leur conférer, dans la plupart des cas, le statut du membre constitutif d'une proposition. Le terme « proposition » désigne ici un objet conceptuel, associé en linguistique avec la structure : prédicat – arguments. La notion de prédicat s'applique ici en premier lieu au plan notionnel ; il s'agit, en l'occurrence, de la signification des expressions symétriques, y compris le caractère des relations qu'elles désignent. Cette originalité des prédicats symétriques est

reflétée, indépendamment de leur répartition en parties du discours, par plusieurs traits syntaxiques. C'est cette originalité formelle, consécutive à la signification des noms de relations symétriques, qui fera l'objet des réflexions dans cet article.

La distinction entre les deux plans d'analyse sera le mieux éclairée par des exemples. Ceux-ci seront le point de départ de la description des propriétés sémantiques et structurales de cette classe de signes linguistiques :

*Cette loi est le contraire de la suprématie de la raison.*

*Désiré coopéra avec cette troupe à la prise de l'Hôtel de Ville.*

Dans ces phrases, les expressions *est le contraire* et *coopéra* sont, du point de vue de leur fonction, les exposants de deux prédicats symétriques et représentent les notions CONTRAIRE et COOPERATION<sup>1</sup>. Ces notions sont centrales pour des propositions exprimées par les phrases *Cette loi est le contraire de la suprématie de la raison* et *Désiré coopéra avec cette troupe à la prise de l'Hôtel de Ville*. D'un point de vue syntaxique, la présence de *est le contraire* et de *coopéra* exige que soit précisée l'identité des participants aux situations nommées par ces expressions. En outre, elles déterminent les positions syntaxiques que les noms de ces participants (arguments) peuvent occuper dans la structure linéaire de la phrase.

Le terme « argument » s'emploie également pour rendre compte de la fonction d'un élément dans une configuration de notions. Cette fonction consiste à compléter le sens d'une autre notion, ce qui équivaut, au plan syntaxique, à la saturation des positions syntagmatiques ouvertes par le signe représentant le prédicat. En ce qui concerne les exemples ci-dessus, pour parler d'une situation de coopération bien définie, il faut qu'il y ait au moins deux individus (institutions, circonstances, etc.) qui coopèrent. Il n'y a pas de coopération engageant un seul individu, de même qu'il n'y a pas de mariages pour une seule personne. L'identification des participants à la relation équivaut donc à compléter le sens du nom de cette relation. Il doit être souligné que la présence de tous les arguments requis par les propriétés combinatoires d'une expression prédicative n'est souvent nécessaire ni à l'acceptabilité grammaticale ni à l'informativité d'une phrase. Expressément nommés ou latents, les arguments sont toujours les arguments d'un prédicat (*Sa femme ? Vous retardez, il a divorcé il y a un an, Notre gouvernement a refusé de coopérer sur le dossier de la défense antimissile*)<sup>2</sup>. Suivant les positions qu'ils occupent dans la proposition, les arguments ont un caractère soit individuel, soit propositionnel (voir ci-dessous).

<sup>1</sup> Là où il est question de la signification, les prédicats sont notés en majuscules espacées (ANALOGIE, CONTRAIRE, etc.). Là où les réflexions se concentrent sur les catégories flexionnelles, la notation se fait en majuscules ordinaires et sont employées les appellations latines (NUMERUS, CASUS, TEMPUS, etc.). Enfin, les lexèmes, c.-à.-d. unités abstraites représentant l'ensemble des formes flexionnelles d'une unité lexicale seront notés au moyen de majuscules denses (LAMPE, ROI, etc.).

<sup>2</sup> Au plan sémantique, un élément nominal attendu, même s'il ne figure pas « en surface » ne peut pas être ignoré. Bien au contraire, toute analyse sémantique sérieuse exige qu'on tienne compte de la combinabilité intégrale d'une expression prédicative. Dans une situation d'énonciation concrète, la

Puisque l'organisation syntaxique des constructions fondées sur la présence des expressions symétriques varie en fonction des propriétés morphologiques des signes qui les nomment (surtout en fonction des parties du discours que ces signes représentent), les exemples ci-dessous rendent compte de différents cas de figure.

*On s'interrogeait sur cette monstrueuse disproportion entre la puissance de l'occupant et la résistance de l'occupé.*

*Cette copie est différente de l'original.*

*Une nouvelle génération de DJ anglais rivalisait avec les meilleurs jamaïcains et acceptait de recevoir sa candidature.*

En ce qui concerne les expressions symétriques, le premier exemple est fondé sur la présence de *disproportion*. Ce nom renvoie à une relation binaire et sa fonction consiste à préciser le type de dépendance entre deux objets – *la puissance de l'occupant* et *la résistance de l'occupé*. Sans une indication préalable de la nature de cette relation, il serait impossible de deviner ce qui met en correspondance les référents de ces deux syntagmes. L'absence du prédicat finirait par mettre en place une construction grammaticalement incorrecte ou ayant un autre sens (cf. *On s'interrogeait sur la puissance de l'occupant et la résistance de l'occupé*). Le syntagme ainsi construit est une description définie, c.-à.-d. il retrécit l'ensemble des référents potentiels du nom *disproportion* et identifie par là la situation extra-linguistique désignée par ce nom. En termes de la syntaxe, l'expression symétrique est le déterminé absolu du syntagme *cette monstrueuse disproportion entre la puissance de l'occupant et la résistance de l'occupé*. Déterminé par deux éléments nominaux *la puissance de l'occupant* et *la résistance de l'occupé*, ainsi que par les adjectifs *cette* et *monstrueuse*, le nom *disproportion* n'en détermine aucun autre à l'intérieur du

---

référence est souvent faite, sous forme de différentes questions, à des éléments nominaux attendus, mais qui n'ont pas été ouvertement exprimés. Il est p.ex. possible de réagir à *Pierre a écrit*, par des questions du type *Il a écrit quoi ? à qui ?* L'emploi des pronoms présuppose, selon l'opinion de plusieurs chercheurs (Nowakowska, 1999: 73-75), l'existence de l'objet sur lequel ils demandent des précisions. Le fait que leur présence ne soit pas déplacée après *Pierre a écrit* suggère que des objets indéterminés ont été effectivement introduits dans l'univers du discours. L'existence de ces objets est souvent considérée comme acquise au cours de la conversation. Il doit être remarqué qu'un énoncé fondé sur la présence d'une expression monadique du type *Il bâille* ne saurait prêter à des enchaînements similaires (cf. *\*Il bâille quoi ? à qui ?*). Il arrive fréquemment aussi qu'un élément anaphorique soit utilisé pour renvoyer à un objet qui n'a pas été expressément nommé dans l'énoncé qui précède, mais que l'on peut néanmoins identifier comme l'un des arguments du prédicat qui s'y trouve asserté : *Nous avons tout ce qu'il vous faut. Et si nous n'avons pas (ø), c'est que vous n'en avez pas besoin* (exemple emprunté à Berrendonner, 1995: 217-218). La solution de l'énigme consiste alors à admettre que le zéro syntaxique ne finit pas par éliminer un participant à la relation. Celui-ci, même dépourvu de toute appellation, reste néanmoins présent au plan conceptuel. En dépit des apparences grammaticales, l'existence d'un objet se trouve ainsi bel et bien assertée, et introduite dans le savoir partagé par les interlocuteurs. Ce mode latent d'existence favorise l'emploi d'une éventuelle anaphore (dans l'exemple justement mentionné, *en de vous n'en avez pas besoin*).

syntagme qu'il fonde. En ce qui concerne le rôle des mots *entre* et *et*, ils sont indicateurs du type de rapport syntaxique mettant en correspondance *disproportion* et ses arguments.

D'un point de vue sémantique, l'état de choses nommé par *cette monstrueuse disproportion entre la puissance de l'occupant et la résistance de l'occupé* est l'hyponyme de la situation désignée par (*la*) *disproportion*. Chaque disproportion entre ce que peuvent faire un occupant et un occupé est une sorte de disproportion, mais il existe des disproportions qui s'appliquent à d'autres domaines de la vie (p.ex. la disproportion entre les aspirations de quelqu'un et ses possibilités, entre les salaires de quelqu'un et les prix qu'il doit payer, etc.). Il doit être souligné que la nature sémantique de *disproportion* (c'est d'ailleurs le cas des noms de toutes les relations symétriques) permet de modifier librement l'ordre des éléments nominaux qui complètent son sens sans qu'en soit changée la signification de la totalité du syntagme. Les constructions fondées sur la présence d'autres classes de signes ne sont pas susceptibles d'une telle transformation (cf. *On s'interrogeait sur cette monstrueuse disproportion entre la résistance de l'occupé et la puissance de l'occupant* vs. *L'influence de ses parents sur ses décisions* et *L'influence de ses décisions sur ses parents*)<sup>3</sup>.

La faculté dont jouit le nom *disproportion* de constituer le syntagme *cette monstrueuse disproportion entre la puissance de l'occupant et la résistance de l'occupé* n'est nullement affectée par sa subordination à un autre prédicat de la phrase en question. Actualisé par la forme finie du verbe, ce prédicat principal est l'exposant de la notion INTERROGER (le choix de l'infinitif est ici conventionnel). C'est le nom de cette notion qui occupe la position centrale dans *On s'interrogeait sur cette monstrueuse disproportion entre la puissance de l'occupant et la*

<sup>3</sup> Les linguistes évoquent parfois dans leurs travaux l'opposition, discutée surtout par des logiciens, entre deux interprétations possibles des syntagmes et des propositions subordonnées à une matrice contenant des *verba dicendi* ou des *verba cogitandi* (p.ex. *interroger*, comme dans l'exemple ci-dessus, cf. McCawley, 1972: 224). Une des possibilités d'expliquer la référence de ce type de constructions, dite interprétation *de re* (c.-à.-d. à propos du contenu), ne conclut à aucune différence sémantique entre p.ex. *Ma grand-mère voulait savoir si Jean était plus grand que Pierre* et *Ma grand-mère voulait savoir si Pierre était moins grand que Jean*. Dans l'une et dans l'autre situation, elle voulait obtenir la même information. Mais, il existe une interprétation alternative, dite *de dicto* (à propos de la forme). Conformément à ce point de vue, une de ces phrases est vraie, alors que l'autre est fautive car la question posée par la grand-mère commençait soit par *Jean*, soit par *Pierre* (p.ex. *Pierre, est-il moins grand que Jean* ?). La même duplicité interprétative caractérise également *On s'interrogeait sur cette monstrueuse disproportion entre la puissance de l'occupant et la résistance de l'occupé*. Selon l'interprétation *de re*, la valeur logique de cette phrase et de son homologue qui a subi la permutation des arguments *On s'interrogeait sur cette monstrueuse disproportion entre la résistance de l'occupé et la puissance de l'occupant* est la même, la prédication étant faite à propos d'un seul état de choses. Par contre, l'interprétation *de dicto* attribuera à ces phrases deux valeurs logiques distinctes, pour autant qu'une seule interrogation ait été faite. Il semble pourtant que pour un linguiste l'utilité de cette distinction est à peu près nulle.

*résistance de l'occupé*. Les propriétés combinatoires du verbe *interroger*, inscrites dans sa signification (la situation ainsi nommée exige qu'il y ait un individu qui interroge, un autre qu'on interroge et un objet sur lequel on demande des précisions), ouvrent une position d'argument à un terme à référent abstrait, tel le nom *disproportion*. Une notion abstraite qui a la propriété de désigner un état de choses, une situation, un événement, etc. et dont la présence est requise par une autre notion est appelée en sémantique « argument propositionnel ». Au plan formel, il s'agit d'une expression qui complète le sens d'une autre expression, en même temps qu'elle a ses propres arguments. Le prédicat qui postule, en guise d'un de ses arguments, un autre prédicat est appelé « prédicat d'ordre supérieur ». Il doit être souligné que les arguments propositionnels peuvent facilement devenir l'objet d'une prédication autonome. En ce qui concerne les notions symétriques, il est intéressant d'observer p.ex. ce que peuvent devenir, dans différents contextes syntagmatiques, les termes incorporant le morphème *équival-* (les noms *équivalence*, *équivalent*, l'adjectif *équivalent*, le verbe *équivaloir*).

Du fait qu'il désigne une situation repérable en temps (antérieure, concomitante ou postérieure au « maintenant »), un argument propositionnel est souvent matérialisé par la forme finie du verbe. Pourvue de morphèmes flexionnels appropriés, une telle forme devient capable de transmettre l'information sur la localisation de l'action nommée par le radical verbal par rapport au moment d'énonciation ou par rapport à une autre action mentionnée ailleurs dans le texte (cf. *On s'interrogeait sur ce qui lui était advenu / sur ce qui lui adviendrait / sur ce qui lui serait advenu*, etc.). Pourtant, l'emploi des verbes dans cette position syntagmatique n'est pas une contrainte discursive. Les usagers de la langue leur préfèrent souvent des noms ou des adjectifs. Ces deux parties du discours n'étant pas directement porteuses de l'information chronologique (p.ex. les morphèmes de l'imparfait ne se laissent pas déceler dans la structure du nom *disproportion*), l'état de choses nommé par un argument propositionnel n'est pas immédiatement déterminé quant à son statut temporel. Puisque la situation dont on parle doit toujours être située sur l'axe du temps (ensemble des instants non fini à gauche et à droite, ordonnés par la relation de précédence / succession, cf. Lyons, 1989: 398-399), même en ce qui concerne les phrases omnitemporelles et potentielles (Kleiber, 1985: 62 et 77), la caractérisation chronologique des états de choses nommés par des syntagmes fondés sur la présence d'un nom abstrait doit suivre d'autres principes. Il en est de même des caractéristiques modales de ces constructions. Ces problèmes sont discutés ci-dessous.

Sémantiquement comparable au nom *disproportion*, l'expression discontinue *est différent*, faisant partie d'une des phrases données au début, exhibe une série de traits syntagmatiques particuliers. Bien que le caractère de la relation ainsi désignée puisse être attribué uniquement au radical de l'adjectif, celui-ci n'est pas le seul à constituer la phrase *Cette copie est différente de l'original*. Aucune prédication ne peut fonctionner dans le vide. Elle ne saurait pas se passer des indications concernant la localisation temporelle de l'état de choses qu'elle désigne. Chaque prédi-

cation doit, en outre, comporter l'information sur l'attitude de celui qui parle envers la situation dont il parle. En français, le statut chronologique et modal de la proposition se reconnaît grâce aux morphèmes flexionnels obligatoirement présents dans la structure d'une forme verbale finie. Il s'ensuit que l'expression d'une partie du sens échoue, dans cette langue, à la grammaire. On a donc affaire à une réalisation non-cumulative des renseignements sémantiques requis par chaque structure : prédicat – arguments.

Ce mode d'expression des caractéristiques modales et temporelles n'a rien d'exceptionnel. Dans *On s'interrogeait sur cette monstrueuse disproportion entre la puissance de l'occupant et la résistance de l'occupé*, le statut modal de la notion de disproportion ne peut être établi qu'indirectement, c.-à.-d. grâce au contexte. Deux solutions se présentent : 1) un nom abstrait peut emprunter sa valeur modale au terme constitutif de la phrase ; 2) l'emploi du démonstratif *cette* suggère que le mode d'existence de la disproportion en question a été caractérisé précédemment. Ces deux interprétations n'aboutissent pas nécessairement à des résultats divergeants. Dans le premier cas, l'attitude du sujet parlant à l'égard de ce qu'il dit renoue avec la façon dont une autre notion a été présentée – une instance de disproportion est alors bel et bien assertée de même que c'est le cas de l'interrogation dont l'existence est présentée ici comme acquise (*on s'interrogeait* et non, p.ex. *s'interrogeait-on ?*). L'autre procédure offre plus de possibilités interprétatives, mais elle a le défaut de laisser la découverte de la bonne réponse en suspens. L'emploi de *cette*, pratiqué souvent dans des reprises anaphoriques (cf. Nowakowska, op. cit.: 77 pour les détails), suggère que le mode d'existence de la disproportion en question a déjà été présenté. Mis hors contexte, le locuteur peut tout au plus conjecturer la valeur modale de cette notion et doit choisir entre une existence réelle, douteuse, potentielle, désirée, nécessaire, imminente, etc.

De ce point de vue, la description sémantique des phrases fondées sur des expressions symétriques discontinues s'avère plus facile car leurs caractéristiques modales et temporelles sont expressément indiquées dans la structure de la phrase. Quant à la valeur notionnelle de *différent*, elle consiste à préciser quelle est la relation entre la copie et l'original en question. À côté de l'attribution d'un même trait à l'un et à l'autre participant à la relation, *différent* précise la nature de celle-ci. Dans le cas contraire, les usagers seraient réduits à une simple assertion concernant la situation de chacun des objets. La phrase *Cette copie est différente de l'original* équivaldrait alors à *Cette copie et l'original sont identiques*, les deux adjectifs étant symétriques.

Il doit être remarqué que la propriété de nommer une relation est l'apanage exclusif de ces occurrences des expressions adjectivales qui, dans la structure d'une phrase, assument la fonction d'attribut du sujet ou d'attribut du complément d'objet (p.ex. *Je trouve cette copie différente de l'original*, *Cette copie, tu l'as acceptée différente de l'original ?*). Employés en guise d'épithète (en ce qui concerne les adjectifs, c'est leur fonction primaire et, à coup sûr, la plus fréquente dans des

textes), les signes appartenant à cette partie du discours sont incapables de fonder une phrase (voir ci-dessous). C'est ce qui advient à la forme *différentes* dans *Ces photos ont été prises aux différentes heures de la journée, Il a refusé pour différentes raisons*. En pratique, la distinction entre un adjectif – épithète et un adjectif – attribut du complément d'objet (il n'est pas question ici uniquement de *différent*, mais de tous les adjectifs) ayant la propriété de signifier des relations symétriques n'est pas toujours facile à faire (cf. Riegel, 1974: 229 « il semble pourtant qu'une analyse formelle et les procédures descriptives qui s'en inspirent ne permettent pas de définir d'emblée une construction qui corresponde exactement à la définition traditionnelle de l'attribut du c.o.d. »). Certaines suggestions sur la voie à emprunter seront présentées dans la partie suivante de cet article (cf. la note en bas de page 6).

La troisième des phrases données ici à titre d'exemple *Une nouvelle génération de DJ anglais rivalisait avec les meilleurs jamaïcains et acceptait de recevoir sa candidature*, cumule deux prédications indépendantes. Uniquement celle qui est matérialisée par *Une nouvelle génération de DJ anglais rivalisait avec les meilleurs jamaïcains* est fondée sur la présence d'une expression symétrique. Cette fois-ci, tous les renseignements nécessairement associés à une structure prédicat – arguments, c.-à.-d. la caractéristique sémantique de la notion constitutive, ainsi que les indications modales et temporelles, sont condensés dans une seule forme – *rivalisait*. La répartition de ces informations entre plusieurs signes linguistiques ou, au contraire, la concentration de celles-ci à l'intérieur d'une seule forme jouent un rôle essentiel dans la description des modèles syntagmatiques des constructions fondées sur la présence des noms d'une relation symétrique.

Au moment où un linguiste souhaite borner sa réflexion au niveau notionnel, il lui faut rejeter les éléments dont la présence, dans la structure du signe analysé, n'affecte pas directement sa nature sémantique. C'est pour cette raison que les exposants des notions symétriques doivent être dépouillés de leurs morphèmes grammaticaux. Pour rendre compte du mécanisme de cette opération, il faut que soit retenu uniquement le concept constitutif de la proposition exprimée par *Une nouvelle génération de DJ anglais rivalisait avec les meilleurs jamaïcains* et que des éléments incidents soient éliminés. Il s'agit, en l'occurrence, de la terminaison flexionnelle (*-ait*). Chargée de véhiculer les informations traditionnellement attribuables en français au niveau grammatical de la langue (la personne, le temps, le nombre, l'aspect et le mode), elle n'affecte nullement le caractère de la relation signifiée par la forme *rivalisait*. D'où l'idée de borner l'analyse du contenu notionnel de la phrase en question au radical *rival-*. Cet élément représente donc ce qui, au niveau sémantique, est directement accessible au chercheur. Les linguistes qui pratiquent ce type de dépouillement nomment cet exposant matériel de la signification d'un prédicat *sémanème*<sup>4</sup>. Il s'agit d'une forme, ne serait-ce que virtuelle

<sup>4</sup> Bien que l'exemple des formes fondées sur la présence du *rival-* réussisse bien, il existe fréquemment des disparités, difficilement explicables en termes p.ex. des apophonies ordinaires, entre ce

(non actualisée dans le discours), censée représenter la signification de toutes les variantes, flexionnelles ou dérivationnelles, d'une notion observable dans des textes. À côté du terme *rivaliser*, le radical *rival-* apparaît également dans l'adjectif *rival*, le nom *rival* et le nom *rivalité*. L'élimination des morphèmes grammaticaux vise donc à extraire ce qui est commun à des formes linguistiques réelles, indépendamment de leur appartenance aux différentes parties du discours (cf. Heinz, 1961: 348, Brodowska-Honowska, 1967: 24-25).

Les expressions associables à la notion *rival-* sont capables de remplir, dans la structure d'une proposition, différentes fonctions sémantiques. Cette diversité, partiellement reflétée par l'organisation syntaxique d'une phrase ou d'un syntagme, est liée à la licence qu'ont les usagers d'une langue d'assigner à une notion toute une série de positions dans la structure d'une proposition. C'est ainsi qu'il leur est possible de dire quelque chose d'une rivalité (p.ex. *Cette rivalité crée un climat de tension dans le groupe*). Le concept RIVALITÉ peut également fonctionner en guise de propriété que l'on attribue à quelqu'un (p.ex. *Il est en rivalité avec son ancien copain*). L'unique contrainte imposée aux locuteurs consiste dans la nécessité de faire concorder la forme de l'exposant d'une notion à la position qui lui est attribuée dans une phrase. Cette fonction « adaptative » représente, à ce qu'il semble, la fonction primaire des morphèmes responsables du partage en parties du discours.

Si la prédication doit porter sur une rivalité, il est utile d'adjoindre au sémantème *rival-* les morphèmes de nominalisation, et, plus précisément, de transformer cette forme virtuelle en nom concret *rival-ø*. La structure des signes linguistiques ainsi construits est dépourvue d'indication de leur statut temporel et personnel, pourtant nécessaire à une prédication complète. Cette information doit être apportée par une autre expression faisant partie de la même structure : prédicat – arguments (p.ex. *serais rival, es rival, étaient rivaux*, etc.). L'absence des éléments modaux et

---

qui est appelé « sémantème » et les réalisations textuelles du sens qu'il est censé transmettre, cf. pol. *kochać* « aimer » – *miłość* « amour » ; fr. *tomber* – *chute*, les formes *miłować* « aimer » et *choir* étant rares, vieilles et très fortement marquées au niveau stylistique (cf. Korytkowska et Małdziewa, 2002: 11). Il n'y a donc pas d'équivalence entre la forme, toujours arbitraire, d'un sémantème et la partie commune à des formes lexicales dont le sens fait allusion à ce sémantème. Il semble donc préférable de définir celui-ci comme cette partie du sens qui est apportée par toutes les réalisations discursives d'une notion. Ceci permet d'éviter les problèmes que pose, dans la description d'une langue, l'existence des paires de formes supplétives ou fondées sur des apophonies isolées. La tendance à définir le sémantème en termes d'un invariant formel est, à ce qu'il paraît, imputable à la tradition structuraliste de définir un autre objet abstrait, le phonème, comme faisceau de traits distinctifs, communs à tous ses allophones et réalisations discursives, opposant un élément sonore à tous les autres éléments d'un système phonologique. Pourtant, l'emploi des traits formels dans la définition d'un sémantème semble trop coûteux – il faudrait de plusieurs listes d'exceptions et de précisions ; l'effet serait difficile à comprendre (cf. les remarques de M. Baňko, 2002: 24-25 sur la définition de la notion de lexème). Par la suite, un sémantème sera défini comme partie de sens commune à l'ensemble des formes nommant un seul concept, sémantiquement plus ou moins équivalentes. Le choix des radicaux appropriés aura chaque fois un caractère purement conventionnel.



temporels prédispose les noms concrets à occuper, dans une prédication, la position d'argument, c.-à.-d. d'un objet auquel on attribue certaines propriétés (cf. Topolińska, 1999: 57-58 « wypełnianie pozycji argumentu, czyli bycie wyrażeniem argumentowym sensu largo jest podstawową funkcją grup imiennych »). Dans des grammaires se réclamant de la tradition scolaire, ce statut syntagmatique particulier des noms concrets se trouve confirmé par la constatation que la fonction primaire d'un nom est de servir de sujet syntaxique d'une phrase (p.ex. *Nos rivaux ne déclareront jamais forfait, Ton rival ne saura l'emporter sur toi*).

Bien sûr, l'expression *rival-ø* est susceptible d'apparaître également dans d'autres positions syntagmatiques ordinairement réservées à des éléments nominaux, p.ex. en guise d'un complément (p. ex. *Sans soutenir le regard de son rival, il se détourna, sourit et n'ouvrit plus la bouche, Le cycliste incapable d'accélérer, ne mettait jamais son rival en péril*). Dans ce cas-là, une représentation sémantique adéquate des phrases et des syntagmes contenant des noms concrets symétriques doit rendre compte de la signification de ceux-ci. Le caractère de la relation qu'ils nomment est un des facteurs essentiels d'une telle représentation (p.ex. *Sans soutenir le regard de son rival* = « le regard de l'individu avec lequel il était en rivalité » ou, tout en préservant le sens, « le regard de l'individu qui était en rivalité avec lui », etc.). Pourtant, il doit être souligné que la notion RIVALITÉ, employée en guise de sujet ou d'un des compléments, est sémantiquement subordonnée à un autre concept (dans les exemples ci-dessus – *déclarer forfait, savoir, mettre en péril, soutenir*).

La disparition, caractéristique des contextes contenant l'occurrence d'un nom concret, d'un des éléments nominaux requis par les propriétés combinatoires des expressions symétriques ne doit pas faire écran à l'analyse notionnelle de cette classe d'expressions. Dans des constructions du type *Le regard de Luc s'arrêta sur le caméra de son rival, Le rival d'Outlook Express sera lancé ce week-end, Il portait sur son rival un regard plein de pitié*, etc., il s'agit de l'absorption d'un argument combinable avec des expressions bâties sur la racine *rival-* au moment où celle-ci est accompagnée de morphèmes d'une autre partie du discours (p.ex. *Il portait sur l'individu qui rivalisait avec lui un regard plein de pitié*). En dépit de cette modification syntagmatique, le nom *rival* continue à signifier une relation mettant en correspondance deux individus (objets, événements, etc.) à statut identique. L'absorption en question est une des particularités structurales qu'entraîne l'emploi d'un nom concret en guise de sujet ou d'un des compléments. L'adaptation, dans la structure d'une proposition, d'un concept au rôle d'argument se fait toujours par l'élimination de cet élément dont les valeurs sémantiques sont identiques, au moins partiellement, aux valeurs de la position ouverte par l'expression prédicative. Il arrive parfois qu'un nom concret recèle un morphème caractéristique des noms d'agents dont la présence a pour but de remplacer, dans la structure syntaxique d'une phrase, l'élément nominal absorbé. Cf. *Jean a assassiné le président de la société, ce qui lui a valu la réclusion à perpétuité* et *L'assassin-ø*

(= celui qui a assassiné, c.-à.-d. Jean) *du président de la société s'est fait condamner à la réclusion à perpétuité*. Présent dans la structure d'une phrase ou non, le concept de participant à la relation fait toujours partie de la proposition exprimée par cette phrase (cf. la note en bas de page 2). C'est le cas chaque fois qu'on emploie le nom de cette relation.

L'expression *rival-ø* est, bien sûr, également susceptible d'être employée de manière à attribuer la propriété qu'elle nomme au référent d'une autre expression (p.ex. *Jean est ton éternel rival*). Dans ce cas-là, le sémantème *rival-* doit d'abord être combiné avec un verbe. Cette combinaison verbo-nominale est nécessaire pour la complétude de la prédication qui, outre l'explication du caractère de la notion fondatrice, doit contenir certaines caractéristiques modales et chronologiques. La transmission de ces informations est, en français, assurée le mieux par des morphèmes obligatoirement présents dans la structure d'un verbe. Il se crée de la sorte une expression discontinue (analytique, composée). Ainsi forgée, la forme *être rival* commute facilement avec des structures prédicatives où la totalité des informations est condensée dans un seul verbe, p.ex. *Jean rivalise avec toi depuis toujours* et *Jean est ton éternel rival*.

Il faut pourtant qu'on tienne compte de l'existence des langues où, dans des contextes similaires à *Jean est ton éternel rival*, la présence d'une forme verbale n'est nécessaire ni à la complétude sémantique ni à la correction structurale de la phrase (cf. Lefevre, 1999: 11-12). C'est, en ce qui concerne les langues indo-européennes, le cas du russe où p.ex. la phrase faisant appel à la notion de concurrence (qui est symétrique) – *Le fioul est le concurrent de l'essence* – a une structure averbale : *Газ соперник бензина* (et son équivalent *Бензин соперник газа*). Cette particularité ne signifie pas, bien sûr, que les propositions ainsi exprimées soient dénuées de caractéristiques modales et temporelles. L'absence de celles-ci doit être rigoureusement distinguée de l'absence de leurs exposants linguistiques. Cette absence est d'ailleurs limitée, en russe, aux déclarations et interrogations faites au présent. Les formes verbales appropriées doivent être réintroduites dès que la prédication change de son statut modal ou temporel, cf.

*Газ оказался ходовым товаром.*

*При этом газ будет являться основным перспективным ресурсом для энергетики региона.*

L'obstacle posé par l'absence d'un mot ou d'un morphème porteur d'indications modales et temporelles dans ce type de phrases russes peut être surmonté par l'évocation, fréquente en linguistique<sup>5</sup>, de l'opposition entre p.ex. la structure d'une

<sup>5</sup> C'est surtout la morphologie flexionnelle qui fait un usage fréquent de l'opposition entre les exposants positifs d'une valeur grammaticale et l'expression d'une autre valeur, généralement celle qui est la moins marquée du point de vue sémantique, d'une même catégorie à travers l'absence de ce type d'exposants. Là où il faut opposer le singulier et le pluriel, plusieurs langues se passent des morphèmes du singulier, alors qu'il y en a au moins un au pluriel ou, le cas échéant, dans un autre nombre

construction au présent et celle d'une autre construction ayant le même sens, mais des caractéristiques ou temporelles différentes. L'exposant positif du futur ou du passé s'oppose dans ces contextes au zéro morphologique, c.-à.-d. à un exposant sans réalisation phonologique. L'expression phonologique nulle du présent et de l'indicatif dans *Газ соперник бензина* est l'unique indice permettant de contraster les phrases caractérisées par ces valeurs catégorielles avec celles qui en exhibent d'autres. Par contre, la nature de la relation entre le fioul et l'essence assertée ici est toujours la même, indépendamment du mode d'expression des propriétés chronologiques et modales de cette assertion. Autrement dit, l'absence d'un exposant lexical dans *Газ соперник бензина* a ici la même valeur sémantique que la présence de la forme *оказался* dans la phrase *В этом случае кадет оказался достойным соперником генерала*.

Enfin, la notion représentée par le sémantème *rival-* est susceptible de fonctionner dans une phrase en guise d'un argument propositionnel. Dans ce cas-là, elle sert à attribuer une certaine propriété au référent d'une autre expression, en même temps qu'elle complète le sens d'un autre signe faisant partie de la même phrase. Une des solutions permettant d'employer le concept RIVALITÉ dans cette position consiste à transformer le sémantème en un nom abstrait. Les nominalisations ainsi effectuées permettent de préserver « en surface » chacun des arguments requis par le concepts qu'elles nomment (p.ex. *La rivalité de ces deux hommes engendrait entre eux une haine féroce*, *On s'étonnait de sa rivalité avec le directeur de l'Opéra*). Le statut prédicatif des noms abstraits est attesté par la possibilité de leur substituer la forme finie ou l'infinitif du verbe qui leur correspond (*On s'étonnait de ce qu'il rivalisait avec le directeur de l'Opéra*, *On s'étonnait de le voir rivaliser avec le directeur de l'Opéra*). Ainsi utilisé, le nom *rivalité* assume la fonction d'un des arguments d'une autre expression – en l'occurrence (*engendrer*) *la haine* et *s'étonner*. La forme *rivalité* renvoie les participants à la communication non à un objet individuel, mais à toute une situation (événement, état de choses) dont font partie

---

grammatical (p.ex. le duel slovène, voir Corbett, 2000: 44-46). Cf. ang. *cat* = *cat-ø*, c.-à.-d. radical (« chat ») suivi du morphème zéro du singulier à côté du plur. *cats* = *cat-s*, c.-à.-d. radical (« chat ») suivi du morphème *-s* du pluriel. La morphologie casuelle, dans plusieurs langues flexionnelles et agglutinantes, emploie un même mécanisme pour opposer le nominatif à toutes les autres valeurs de cette catégorie. Cf. kaz. *көпір* (« pont » SG. NOM.) vs. *көпір-ге* (« pont » SG. DAT. – au pont), *көпір-мен* (« pont » SG. INST. – avec le pont), *көпір-ді* (« pont » SG. ACC.). Dans des langues agglutinantes, cette régularité s'observe aussi au pluriel, cf. *көпір-лер* (« pont » PL. NOM. – ponts), *көпір-лер-ден* (« pont » PL. ABL. – des ponts), *көпір-лер-де* (« pont » PL. LOC. – sur les ponts). En ce qui concerne les langues flexionnelles, on observe cette régularité dans la déclinaison du lexème polonais KRÓL (« roi »). Il existe, bien sûr, des écarts par rapport à ce modèle. C'est ainsi qu'en polonais, la forme flexionnelle la plus courte du lexème LAMPA « lampe » (SG. NOM.) équivaut au génitif pluriel, assimilable au radical nu (sans terminaison), c.-à.-d. *lamp-ø*. Loin d'être exceptionnelles, les réalisations morphologiques de ce type sont moins fréquentes que l'emploi du zéro grammatical en vue d'exprimer les valeurs flexionnelles les moins marquées.

des objets concrets, non susceptibles de recevoir des indications temporelles. Les caractéristiques temporelles et modales sont, dans ce type de constructions, déduisibles soit du contexte, soit de la forme du prédicat principal.

Le terme *rivalité*, ainsi que d'autres noms abstraits (non seulement ceux qui désignent des relations symétriques), pour peu qu'ils soient accompagnés d'une forme verbale finie, assument fréquemment, les uns avec les autres, la fonction de l'unique prédicat d'une phrase. Dans ces constructions, le verbe informe que le procès ou l'événement indiqué par le nom est affecté par certains caractères de temps. Il traduit aussi l'attitude du sujet parlant à l'égard de ce qui est dit. La prédication acquiert ainsi tous ses éléments car la forme verbale, dont le sens propre est plus ou moins effacé, est porteuse des morphèmes temporels et figure à un mode personnel. Il se crée de la sorte des collocations verbo-nominales dont certaines exhibent plusieurs traits particuliers par rapport à leurs correspondants synthétiques – elles ont une autre combinabilité (en ce qui concerne le nombre et la nature sémantique des arguments, cf. Vetulani, 2000: 174-175) ou d'autres propriétés référentielles, aspectuelles ou celles qui se rapportent au mode d'action (cf. Gross, 1989: 191 et 212). Enfin, les collocations verbo-nominales sont souvent susceptibles de subir d'autres transformations morphologiques et syntaxiques que leurs homologues verbaux. En outre, il est des cas où une collocation verbe – nom abstrait ne possède pas d'équivalent simple. Cf.

*Le rat a un excellent flair, il se dresse rapidement, et comme il est très léger, il ne fait pas exploser la mine (≠ flairer).*

*Vieillard, il fit un bilan amer de sa vie (pas de correspondant « synthétique »).*

*Un petit ourson en peluche fait une énorme différence dans la vie d'un orphelin du SIDA (≠ différer, ≠ différencier).*

On retrouve les événements, les actions et les états de choses ainsi exprimés également parmi les propositions fondées sur la présence des noms de relations symétriques. En témoignent les exemples :

*La famille était bien incapable de faire le départ entre l'instruction et l'intelligence (Montherlant, ≠ départager).*

*Il y a divorce entre l'état et la nation, entre une bureaucratie qui tourne à vide et une population privée d'expression politique (≠ divorcer).*

L'autre moyen morphologique qui aboutit à la mise en place des expressions susceptibles de fonctionner en guise d'arguments propositionnels consiste dans la combinaison du radical et des morphèmes adjectivaux. La forme ainsi créée, pour autant qu'elle serve d'attribut du complément d'objet, devient l'élément central d'une prédication secondaire, c.-à.-d. subordonnée, tant au plan sémantique que structural, à une autre proposition. En témoignent les phrases ci-dessous :

*Personnellement, je trouve les deux forums égaux.*

*Cette copie, tu l'as acceptée différente de l'original ?*

*Le laboratoire juge ces irritations comparables à celles qui s'observent habituellement avec d'autres vaccins.*

*L'architecte a laissé les deux tours égales l'une à l'autre<sup>6</sup>.*

Dans ces exemples, les adjectifs *égal*, *différent*, *comparable* sont des appellations de certaines relations symétriques. Les participants à ces relations sont identifiés par des éléments nominaux appropriés (parfois il s'agit de deux participants ayant exactement une même nature, ce qui est attesté par l'emploi du pluriel *forums*, *tours*). Pourtant, ce sont les verbes *trouver*, *accepter*, *juger* et *laisser* qui sont au centre de la prédication faite par chacune de ces phrases. Les morphèmes flexionnels qui en font partie imposent des caractéristiques modales et chronologiques à chacune des propositions complexes ainsi formulées. Le contenu notionnel des verbes en question exige d'être complété par des arguments propositionnels. Chacun d'entre ces arguments représente une structure prédicative. En témoigne la possibilité de les ériger au rang des phrases autonomes (p.ex. *Ces irritations peuvent être comparées à des irritations provoquées habituellement par d'autres vaccins*, *Les deux tours étaient de la même taille*, etc.).

Il doit être remarqué que l'addition des morphèmes adjectivaux à la racine *rival-* produit souvent un effet syntagmatique différent de celui dont il vient d'être question (NB. en ce qui concerne la notion RIVALITÉ, la forme *rival-ø*, issue d'une telle combinaison est l'homophone du nom concret discuté ci-dessus). Les

<sup>6</sup> La question se pose de savoir quelle est, dans *L'architecte a laissé les deux tours égales l'une à l'autre*, la fonction syntagmatique de *égales* – attribut ou épithète de *tours*. Il a été proposé des critères qui permettent de résoudre cette énigme – les résultats de certaines transformations préservatrices du sens varient suivant qu'on a affaire à un adjectif-épithète ou à un adjectif-attribut du complément d'objet. Le test consiste dans la comparaison du comportement de *égal* dans *L'architecte a laissé les deux tours égales l'une à l'autre* et dans *Ils ont à parcourir ces égales distances*. Les transformations en question embrassent : 1) pronominalisation : *L'architecte les a laissées égales l'une à l'autre* et *Ils les ont à parcourir* – la substitution du pronom au syntagme nominal finit par éliminer l'adjectif-épithète, distributionnellement solidaire du nom, en même temps qu'elle laisse intact l'attribut qui ne fait pas partie du syntagme nominal ; 2) détachement – extraction de l'élément nominal de sa position initiale pour le mettre en tête ou en fin de la phrase moyennant l'emploi en lieu et place de ce constituant d'un pronom personnel correspondant : *Ces tours, l'architecte les a laissées égales* et *Ces égales distances, ils les ont à parcourir* (?*Ces distances, ils les ont égales à parcourir*) ; 3) relativisation : *Les tours, que l'architecte a laissées égales, seront détruites* et *Ces égales distances, qu'ils ont à parcourir, sont très épuisantes* ; 4) passivation : *Ces tours ont été laissées égales par l'architecte* et *Ces égales distances seront parcourues par les deux concurrents*. Les différences obtenues à l'issue de l'épreuve ainsi conçue confirment que les transformations de *Ils ont à parcourir ces égales distances* s'appliquent aussi bien au nom qu'à l'élément qui le détermine. Il en est ainsi car il s'agit de deux éléments d'un seul constituant immédiat du syntagme verbal. Le statut de *L'architecte a laissé les deux tours égales l'une à l'autre* est différent. Les modifications de l'élément nominal et de ses déterminants (*les deux tours*) n'affectent nullement l'adjectif *égales*, celui-ci étant indépendant du constituant syntagmatique *tours*.

adjectifs ainsi forgés connaissent également toute une série de fonctions grammaticales éloignées de celles d'attribut du complément d'objet. Accompagnés de la forme appropriée d'un verbe fini, les adjectifs symétriques s'emploient, en français, également là où la notion qu'ils représentent est le terme constitutif de l'unique proposition exprimée par la phrase. C'était le cas de la construction mentionnée précédemment *Cette copie est différente de l'original*. Il est à noter que plusieurs adjectifs, toujours faisant partie du système lexical français, n'assument cette fonction que très rarement (aucun emploi attributif de l'adjectif *rival* n'a été découvert dans les corpus présidant à la rédaction de ce texte ; cf. les références bibliographiques). Il se crée de la sorte une expression prédicative discontinue *être différent*. Le rôle du verbe est ici le même que dans des exemples où la prédication s'appuyait sur l'union d'un verbe fini (p.ex. *être*) et du nom concret (p.ex. *rival*), ce dernier véhiculant le contenu notionnel de la construction. Il s'agit, une nouvelle fois, de transmettre des informations sur le statut modal et temporel de la proposition ainsi exprimée.

Pourtant, c'est la fonction d'épithète qui, du point de vue de la fréquence et de la grammaire, constitue la vocation primaire des lexèmes adjectivaux. L'emploi des adjectifs symétriques en guise de déterminants s'observe dans des phrases ci-dessous

*L'anecdote a de quoi alimenter les ambitions rivales des compagnies pétrolières en mer Caspienne.*

*Sa candidature anesthésie les ambitions rivales et opère une première décantation dans les rangs socialistes.*

En ce qui concerne la signification, le rôle des adjectifs-épithètes consiste à retrécir l'ensemble des éléments désignés par le terme qu'ils déterminent. Dans les exemples en question, les ambitions des participants à la relation ont ceci de particulier qu'elles s'opposent aux ambitions poursuivies par les membres des ensembles identifiés par des expressions *compagnies pétrolières* et *socialistes*. En ce qui concerne les conséquences pratiques de ce bref détour concernant le rôle des adjectifs-épithètes, les constructions endocentriques (voir ci-dessous) comportant une expression symétrique qui se borne à déterminer un autre élément de la phrase ou du syntagme ne seront pas rangées parmi les constructions fondées sur la présence de ces expressions. Autre exemple – le complément *rival* dans *Il déteste son rival* n'a pas la propriété de fonder la proposition exprimée par cette phrase, bien qu'il s'agisse incontestablement du nom d'une relation symétrique.

Il faut entendre par « constructions endocentriques » celles où un des termes est central (l'autre lui est donc subordonné) et c'est lui qui représente la totalité de la construction dans ses rapports syntagmatiques avec d'autres unités de la phrase. C'est ainsi que les valeurs catégorielles (NUMERUS : singulier, GENUS : masculin) d'un composé comme *cheval de trait* sont celles qui caractérisent son terme

déterminé (en l'occurrence *cheval*). Autrement dit, une construction endocentrique (p.ex. *cheval de trait*, *ambitions rivales*, *café au lait*) équivaut distributionnellement et sémantiquement à son terme déterminé, en l'occurrence *cheval*, *ambitions*, *café*. Là où une expression symétrique fait partie, en guise d'un élément déterminant, d'une construction endocentrique (*égale importance*, *état d'équilibre*), elle ne constitue pas cette construction.

Par contre, ce principe ne s'applique pas à des constructions exocentriques, c.-à.-d. celles où la combinaison de deux constituants produit une nouvelle qualité syntaxique, non assimilable ni à l'un ni à l'autre d'entre ces constituants pris isolément (*Jean marche* n'équivaut ni distributionnellement ni sémantiquement à des expressions *Jean* et *marche*). Dans le cas contraire, les chercheurs se verraient obligés d'ignorer les phrases constituées par les verbes ou par des collocations verbo-nominales symétriques. Cette position syntaxique privilégiée de la combinaison d'un sujet et d'un prédicat résulte du pouvoir qu'ont les termes remplissant ces fonctions de constituer des phrases grammaticales d'une langue (cf. Polański, 2003: 412). Si la phrase française *Jacques s'est marié avec Janine* « perd » le constituant *avec Janine* (déterminant *s'est marié*), le reste ainsi obtenu représente toujours une phrase correcte – *Jacques s'est marié*. Par contre, la suppression soit du sujet *Jacques*, soit du prédicat *s'est marié* produit un effet agrammatical ; les constructions ainsi obtenues – *\*s'est marié avec Janine* et *\*Jacques avec Marie* – ne sont plus des phrases. Contrairement à l'opinion des chercheurs qui attribuent à des verbes faisant partie de la combinaison sujet-prédicat, le statut de déterminant (le terme qui joue la fonction de sujet serait donc le déterminé absolu d'une phrase), les constructions où une expression symétrique remplit la fonction de prédicat seront considérées comme fondées sur la présence de cette classe de signes linguistiques<sup>7</sup>.

L'originalité des expressions symétriques doit être incontestablement cherchée au niveau sémantique : c'est justement leur signification qui permet de les opposer à d'autres types de signes dont dispose le système lexical d'une langue. Cependant, cette primauté accordée à des études sur le sens a fini par rejeter à l'arrière-plan la description de certaines caractéristiques formelles de cette classe d'expressions. Une telle pratique risque de mettre en place une vision appauvrie de la réalité linguistique. Le langage humain n'est pas un produit de nature exclusivement idéale. Il possède également sa face matérielle dont l'analyse doit être appuyée surtout sur l'observation des propriétés syntagmatiques des expressions de différents types, y compris celles qui nomment les relations symétriques.

<sup>7</sup> La faculté de constituer une proposition est, à ce qu'il semble, attribuable également à des adjectifs au moment où ils figurent dans d'autres emplois syntaxiques, p.ex. *Il est rentré bredouille*, *Jeune et inexpérimenté*, *il a fini par braquer ses copins contre lui*. La difficulté majeure liée à la description de ces emplois des adjectifs est que les corpus dont s'inspirent les exemples de cet article ne contiennent aucune occurrence de ce type de construction incorporant une expression symétrique.

## ABBREVIATIONS

ABL.	– ablatif	kaz.	– kazakh
ACC.	– accusatif	LOC.	– locatif
ang.	– anglais	NOM.	– nominatif
DAT.	– datif	PL.	– pluriel
fr.	– français	pol.	– polonais
INS.	– instrumental	SG.	– singulier

## BIBLIOGRAPHIE

- Bańko M. (2002), *Wykłady z polskiej fleksji*. Warszawa: Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Beck S. (1999), *Plural Predication and Partitional Discourses*, in: P. Dekker, ed., *Proceedings of the 12th Amsterdam Colloquium*, ILLC Universiteit van Amsterdam, pp. 61-66.
- Berrendonner A. (1995), *Redoublement atenciel et nominalisations*, *Scolia 5* (Sciences Cognitives, Linguistique & Intelligence Artificielle), pp. 215-244.
- Brodowska-Honowska M. (1967), *Zarys klasyfikacji polskich derywatów*. Wrocław–Warszawa–Kraków: Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Corbett G.C. (2000), *Number*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Gross G. (1989), *Les constructions converses du français*. Paris–Genève : Librairie Droz (Langue et Cultures, 22).
- Heinz A. (1961), *Fleksja a derywacja*, *Język Polski* XLI (5), pp. 343-354.
- Karolak S. (2002), *Podstawowe struktury składniowe języka polskiego*. Warszawa: Sławiściyczny Ośrodek Wydawniczy (SOW) przy Instytucie Sławiściyki PAN.
- Kleiber G. (1985), *Du côté de la généricité verbale : les approches quantificationnelles*, *Langages* 79, pp. 61-88.
- König E. (2005), *Reciprocity in Language: Cultural Concepts and Patterns of Encoding*, Unhlenbeck Lecture 23, Netherlands Institute for Advanced Study in the Humanities and Social Sciences, Wassenaar.
- Korytkowska M., Małdziewa W. (2002), *Od zdania złożonego do zdania pojedynczego (nominalizacja argumentu propozycjonalnego w języku polskim i bułgarskim)*. Toruń: Wydawnictwo Uniwersytetu Mikołaja Kopernika.
- Lefevre F. (1999), *La phrase averbale en français*. Paris–Montréal : L'Harmattan.
- Lyons J. (1989), *Semantyka*, vol. 2. Warszawa: Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
- McCawley J.D. (1971), *Where do noun phrases come from?*, in: D.D. Steinberg, L.A. Jakobovits, eds, *Semantics. An interdisciplinary reader in philosophy, linguistics and psychology*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 217-231.
- Nkollo M. (2005), *Les propriétés temporelles des noms abstraits à l'exemple des formations à préfixe «-inter»*, *Studia Romanica Posnaniensa* XXXII, pp. 65-75.
- Nowakowska M. (1999), *Le choix entre « le » et « ce » devant les syntagmes nominaux anaphoriques abstraits*, in: S. Karolak, éd., *La pensée et la langue*. Kraków : Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej, pp. 72-84.
- Polański K. (2003), *Na marginesie dyskusji o podmiocie*, in: W. Banyś, L. Bednarczuk, K. Polański, eds, *Études linguistiques Romano-slaves offertes à Stanisław Karolak*. Kraków: Oficyna Wydawnicza « Edukacja », pp. 409-416.



- Riegel M. (1974), *L'adjectif attribut du complément d'objet direct : définition formelle et analyse sémantique*, Travaux de Linguistique et de Littératures Romanes XII (1), pp. 229-248
- Sternefeld W. (1998), *Reciprocity and Cumulative Predication*, Natural Language Semantics 6 (3), pp. 303-337.
- Topolińska Z. (1999), *Język. Człowiek. Przestrzeń*. Warszawa–Kraków: Towarzystwo Naukowe Warszawskie.
- Vetulani G. (2000), *Zasady budowy hasła słownikowego dla kolokacji werbo-nominalnych*, Scripta Neophilologica Posnaniensa II, pp. 173-190.

#### DES CORPUS

*Le Monde diplomatique 1984–1998*, CEDROM-Sni, Outremont, Québec  
Recherche hypertextuelle dans la *Comédie Humaine* :  
<http://ancilla.unice.fr/~brunet/BALZAC/balzac.htm>